

LA SECTION SKI ALPIN et SNOWBOARD

COLLEGE DES TROIS VALLEES

Luz Saint sauteur



Une section adaptée au profil sportif de chacun

- Groupe compétition : titulaire d'une licence FFS, affilié à un club.
- Groupe Grand-Ski : ski alpin, freeride- freestyle, secours en montagne, étude du terrain.
- Groupe snowboard : apprentissage de tous les types de pratique.

Les objectifs :

- Consolider la pratique du ski vers la compétition et l'excellence.
- Offrir aux élèves un entraînement pour atteindre un bon niveau de pratique, en lien avec les instances fédérales sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.
- Contribuer à l'épanouissement de l'élève, à sa santé et à sa réussite scolaire.
- Sensibiliser les élèves à la santé, aux sports et aux métiers de la montagne

L'encadrement :

- Le professeur coordonnateur d'EPS met en place les objectifs et est présent à tous les entraînements/compétitions/sorties de la section et lors des transports.
- Les moniteurs ESF : préparation physique, entraînement sur neige, compétitions.
(En fonction du nombre et de la qualité des candidatures ainsi que les possibilités financières de la section)

Le suivi de la scolarité :

- Le suivi scolaire au plus près des besoins des élèves.
- L'emploi du temps sur la période hivernale est adapté pour permettre des entraînements sportifs réguliers en demi-journée ou journée complète **le jeudi** en plus de l'enseignement général.
- L'engagement de l'élève :

Les élèves inscrits en section ski sont soumis aux mêmes enseignements obligatoires que les autres collégiens de leur niveau de classe, mais leurs horaires de cours sont répartis de manière à ce qu'ils soient libérés **le jeudi** après-midi. Ils peuvent être amenés à manquer des cours (lors des stages ou des compétitions UNSS). Les cours manqués devront obligatoirement être rattrapés. Une aide peut être apportée au sein du collège pour faciliter ce rattrapage.

Les conditions d'admission :

La section sportive du collège s'adresse uniquement aux skieurs et aux snowboarders confirmés. Les débutants ne sont pas acceptés. La fiche de renseignement ci-jointe, expliquant le parcours antérieur et la motivation de l'élève devra être présentée afin de pouvoir valider ou non l'admission de l'enfant.

L'entrée en section ski se fait principalement en 6ème, mais il est possible de poser une candidature pour une entrée dans les autres niveaux de classe. Le dossier de candidature ou de renouvellement est à retirer au secrétariat.

Les candidatures :

- Les candidatures seront examinées en début d'année scolaire afin de déterminer les élèves retenus pour la saison à venir (l'adhésion d'une année sur l'autre n'est pas reconduite automatiquement).

Les critères d'admission :

Des critères sportifs :

- Le niveau physique général : les élèves doivent avoir une forme physique suffisante pour supporter la charge physique d'entraînement tout au long de la saison (préparation physique, journée en montagne, entraînement en ski ou snowboard).

Pour intégrer le groupe « compétition » : L'élève doit être dans le groupe compétition d'un club de la FFS.

Pour intégrer les groupes « snowboard » : l'élève doit avoir le Niveau Snow 2, les débutants ne sont pas admis.

Pour intégrer le groupe « Grand ski » : Savoir pratiquer le ski sur tous types de terrain (piste noire et tous les types de terrains naturels, damés et non damés)

La motivation :

- Les élèves doivent être en capacité de mener ces divers entraînements tout en suivant leur scolarité.
- L'assiduité de l'élève : il doit faire preuve de motivation, d'investissement et être présents dans toutes les activités de la section.
- Le respect du règlement Intérieur du collège s'impose aussi dans le cadre des activités proposée par la section sportive.

L'admission en section sportive :

Cette admission est décidée et validée par les entraîneurs, le professeur coordonnateur et l'équipe de Direction du collège des Trois Vallées.

Les partenariats :

La section sportive fonctionne grâce à des partenaires divers : communauté de communes, ODS Office Départemental des Sports, CD65, stations de ski. Les élèves réalisent ainsi l'ensemble des activités gratuitement.

Dans ce cadre, les élèves doivent adhérer à l'association sportive du collège des Trois Vallées et les compétiteurs doivent être affiliés à la FFS.

Le calendrier :

- Septembre : inscription
- Novembre : préparation physique
- Décembre à l'ouverture des stations jusqu'à mi-mars, hors vacances scolaires : entraînements ski et snowboard.

Matériel :

Les élèves sont tenus de se présenter aux entraînements de ski et snowboard avec leur matériel, entretenu et en état. Une veste softshell aux couleurs de la section est proposée aux élèves. Ils devront la porter aux différents entraînements.

Deux options :

- Un achat de la veste. (50 euros)
- Un prêt pour la saison gratuit avec un chèque de caution de 50 euros.

Candidature à la section sportive ski/Snowboard

Collège des Trois vallées

Le parcours ski alpin ou snowboard de l'élève



Nom :

Prénom :

Classe :

A quel âge votre enfant a débuté le ski alpin ou le snowboard ?

- Réponse : ans

Combien d'années de pratique effectives a-t-il fait ?

- Réponse : années

En moyenne, combien de sorties de ski ou de snowboard, votre enfant a-t-il réalisé chaque année? (Entourez la réponse)

- environ 3 à 5 sorties tous les ans
- environ 15 à 20 sorties par an
- plus de 40 sorties par an

Pensez-vous que votre enfant est en mesure de supporter l'intensité physique de cette activité sportive et peut se déplacer en sécurité sur tous les types de terrain et les pistes noires en montagne.

- Si, Oui pourquoi ?.....
-
- Non

Votre enfant a-t-il été ou est-il actuellement licencié à un club de la Fédération Française de Ski ?

- Oui (précisez les années et le club) :
- Non

Motivation pour intégrer la section sportive (Préciser les principales motivations de l'élève et de la famille)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date, le :

Signature :